

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **31 (1960)**

Heft 5

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Chômeurs partiels	1959			1960		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Alimentation, boissons et tabacs	2	1	—	1/1	—	—
Industrie textile	11	1	3	—	—	—
Habillement	8	—	—	2/0	—	—
Cuir et caoutchouc (sans l'habillement)	—	—	2	—	—	—
Industrie du papier	—	—	6	—	—	—
Métaux, machines et électrotechnique	18	23	17	2/0	4/1	—
Horlogerie, bijouterie	1306	1062	954	84/70	36/25	33/12
Industrie de la terre, de la pierre et du verre	1	—	—	2/0	—	—
Bois et liège, aménagement intérieur	12	—	3	1/0	—	2/1
Bâtiment	—	—	—	1/0	—	—
Autres professions	4	3	3	9/0	—	—
	1362	1090	988	102/71	40/26	35/13

Chômeurs complets dans les districts du Jura

	1959			1960 ²		
	25.1	25.2	25.3	25.1	25.2	25.3
Courtelary	163	107	93	33/3	27/2	3/0
Delémont	52	26	12	16/0	17/1	5/0
Franches-Montagnes	38	48	37	8/1	8/3	3/1
Laufon	4	2	2	2/0	—	—
Moutier	88	65	37	37/10	22/5	5/4
La Neuveville	18	9	2	7/0	4/0	—
Porrentruy	164	91	69	87/2	56/7	20/3
	526	348	252	190/16	134/18	36/8

² Le second chiffre concerne l'horlogerie seule ; il n'y a pas toujours concordance entre les chiffres du premier tableau et ceux de celui-ci, cela provient de corrections intervenues entre l'établissement des deux tableaux.

CHRONIQUE ÉCONOMIQUE

L'indice suisse des prix à la consommation à fin avril. — L'indice suisse des prix à la consommation calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui mesure les variations de prix des principaux biens de consommation et services entrant dans le budget des salariés, s'inscrivait à 182,2 à fin avril 1960 (base 100 en août 1939). Il a ainsi marqué une progression de 0,2 % sur le mois précédent (181,9) et de 1,3 % par rapport au niveau d'avril 1959 (179,9).

L'évolution observée ce mois-ci s'explique surtout par les hausses parfois sensibles qui ont été enregistrées sur les prix de l'habillement

(qui ont été de nouveau relevés), notamment les prix de la laine et des chaussures, ainsi que des articles de confection pour dames et messieurs. Le groupe de l'alimentation ainsi que celui du chauffage et de l'éclairage n'ont connu en revanche que de faibles fluctuations de prix.

L'indice des six groupes de dépenses s'établissait comme il suit à fin avril 1960 : alimentation 194,1 ; chauffage et éclairage 145,9 ; habillement 223,9 et nettoyage 215,5. Les chiffres du mois précédent ont été repris tels quels pour le loyer (145,5) et les « divers » (167,8).

L'indice des prix de gros à fin avril. — L'indice des prix de gros calculé par l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail, qui mesure les variations de prix des principaux produits alimentaires non travaillés ainsi que des principales matières premières et auxiliaires non transformées, s'inscrivait à 214,3 à fin avril 1960 (base 100 en août 1939). On constate ainsi un léger recul de 0,2 % sur le mois précédent (214,8) mais un accroissement de 1,8 % par rapport au niveau d'avril 1959 (210,5).

La baisse de prix touche notamment les œufs importés, les veaux, le froment importé, les fruits oléagineux, le charbon, le bois et l'huile de chauffage, le son, la farine fourragère, le riz, les cuirs de vache et de génisse, ainsi que les scories Thomas. On a en revanche observé un renchérissement des vaches de boucherie, des pommes de terre de consommation (suppléments de stockage), du sucre, des fèves de cacao, de la laine, des céréales fourragères et de certains métaux non ferreux.

Les véhicules à moteur en Suisse. — En 1959, l'effectif des véhicules à moteur en circulation en Suisse atteignait près de 792 000 unités, dont 511 000 automobiles. Pour 100 habitants, il y avait donc 15,2 véhicules à moteur en moyenne et Genève qui est le canton suisse où la circulation est la plus dense, en dénombrait 28,7 pour 100 habitants. La part des voitures particulières d'origine française représentait 18 % et, quantitativement, 105 800 voitures importées entre 1946 et 1959.

Le réseau des câbles téléphoniques en Suisse. — Le réseau des câbles téléphoniques suisses atteint la longueur respectable de 50 000 kilomètres et les faisceaux de conducteurs contenus dans ces artères représentent ensemble près de vingt fois la distance de la terre à la lune. Alors que la pose des premiers 25 000 km. de câbles a couvert les années 1900 à 1948, il n'a fallu que onze ans pour établir les 25 000 autres.

Rapport de gestion et comptes des CFF pour l'année 1959. — Dans sa séance du vendredi 13 mai, le Conseil fédéral a soumis à l'approbation des Chambres fédérales le rapport de gestion et les comptes des Chemins de fer fédéraux pour l'année 1959 ainsi que le rapport du Conseil d'administration. Dans le message qui accompagne ces rapports, le Conseil fédéral constate que, contrairement à toute attente, les résultats de l'année 1959 montrent que la rentabilité des CFF n'a guère fléchi par rapport à l'exercice précédent, malgré des charges d'exploitation fortement accrues. Ce résultat inattendu de 3,4 millions de francs provient pour une large part de l'accroissement du trafic d'importation et de transit pendant les quatre derniers mois et, dans une

mesure modeste, du relèvement des tarifs intervenu le 1^{er} octobre 1959 pour les voyageurs, bagages et colis express.

Dans le service des voyageurs, le nombre des personnes transportées s'est accru, par rapport à 1958, de 1,6 million atteignant un nouveau record de 223,2 millions, ce qui représente une augmentation de voyageurs près de 100 % par rapport à 1938. Les recettes provenant du transport des voyageurs ont augmenté de 11,4 millions de francs par rapport à 1958. Les recettes trafic des marchandises, de 518,8 millions dépassent de 36,9 millions celles de 1958.

Une revision des tarifs de marchandises deviendra inévitable pour obtenir, dans ce trafic aussi, une adaptation complète des prix de transports aux dépenses sans cesse croissantes de personnel et de choses et pour tenir mieux compte de la concurrence des transports routiers.

Recettes de l'administration des douanes. — Les recettes douanières ont atteint en avril 105 millions de francs. Dans ce montant figurent 14,3 millions provenant de l'imposition fiscale sur le tabac, dont les recettes sont destinées à couvrir la participation de la Confédération à l'AVS et 24 millions provenant des droits sur les carburants, dont depuis octobre 1958 le 60 % est réparti entre les cantons. Il reste à la disposition de la Confédération 76,2 millions, soit 9,6 millions de plus que pour le mois correspondant de l'année dernière.

Pour les quatre premiers mois de l'année, les montants restant à la disposition de la Confédération s'élèvent à 273,3 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 49,4 millions sur la période correspondante de l'an dernier.

Une fabrique d'horlogerie française installe une filiale en Suisse. — La Revue mensuelle N° 4 de la Chambre de commerce française pour la Suisse, publie l'entrefilet suivant : Une fabrique d'horlogerie française a obtenu des autorités suisses l'autorisation d'installer sur ce marché des ateliers et bureaux groupant une trentaine d'ouvriers. Cette filiale helvétique s'occupera de la fabrication de pièces de haute qualité, montées probablement à Genève ou dans la vallée de Joux, et emboîtées à Genève.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : F. Reusser, Moutier — Secrétaire : R. Steiner, Delémont
Caissier : H. Farron, Delémont

Rédaction du bulletin : Responsables MM. F. Reusser et R. Steiner
Administration du bulletin et publicité : R. Steiner, Delémont

Comptes de chèques postaux : caisse générale Delémont, IVa 2086 ; pour abonnements : R. Steiner, Delémont, IVa 3250. - Tél. : président : 032/6 40 07 ; secrétariat : 066/2 25 81 ou 2 15 83 ; caissier : 066/2 14 37. Abonnement annuel : 8 fr. Le numéro : 1 fr.

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source